

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Mouila : première édition du concours de lecture des élèves de 4e et 5e années

UNE initiative du Conseil municipal.

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

UN concours de lecture destiné aux élèves de 4e et 5e années des écoles primaires de la commune de Mouila, organisé par le Conseil municipal, en collaboration avec le Centre de lecture et d'animation culturelle (Clac), s'est déroulé dernièrement à la direction provinciale de la culture locale.

Cette activité pédagogique a réuni 17 écoles primaires du chef-lieu de la Ngounié, tous ordres d'enseignements confondus. Les établissements scolaires avaient procédé à la présélection de leurs candidats, à raison

de 1 pour chaque niveau. C'est devant un jury composé d'inspecteurs et de conseillers pédagogiques que les candidats ont concouru en toute transparence. L'évaluation a tenu compte d'un certain nombre de critères : lecture expressive, courante, bonne posture, etc.

À l'issue des corrections, les trois premiers de chaque niveau ont été déclarés admis. Ainsi, pour la 4e année, par ordre de mérite, il y a la petite Louise D. Gillot (école Saint-Kisito), Léance N. Mihindou-Mba (Notre-Dame) et Grâce D. Oulabou (école E). Pour la 5e année, les lauréats sont : Helevan Freddy (école C), Shaun P. Lipili (école E) et Benie Sylvie Biwawou M. (Saint-François de Sales).

Des cartables garnis de fournitures scolaires et des contributions fi-



Vue des lauréats au concours de lecture à Mouila.

nancières allant de 50 mille à 150 mille francs ont été remis aux trois gagnants par ordre de mérite.

Pour le maire du 2e arrondissement, Jean-Baptiste Manfoumbi – représentant l'édile Jean-Norbert Diramba – "ce concours vise à pro-

mouvoir la culture à travers le livre et la lecture, facteur de réussite en milieu scolaire, histoire de bien préparer l'élève de 5e année pour la 6e, à son aise à prendre la parole en public".

Notons que tous les élèves ayant

pris part à ce concours ont reçu une attestation de participation. Et les écoles des gagnants, des boîtes de craie grâce aux partenaires de la microfinance "EDG" et les "Ets Diawara".

Photo : Félicien Ndongo

Une mission du PNLIS au centre de traitement ambulatoire de Tchibanga



Vue du centre de traitement ambulatoire (CTA) de Tchibanga.

ELLE vise à vérifier et à améliorer la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/Sida

MIHINDOU MIHINDOU
Tchibanga/Gabon

EN activité depuis 2008, le Centre de traitement ambulatoire (CTA) de Tchibanga a reçu, dernièrement, une délégation conjointe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la direction du Programme national de lutte contre les infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH/Sida (PNLS). Conduite par la

directrice dudit programme, Dr Raïssa Okouyi, cette mission avait pour but de "prendre connaissance des prestations qui sont menées au CTA de Tchibanga". Les superviseurs ont d'abord visité les différents services : l'accueil, le secrétariat, le laboratoire, les salles de prélèvements et d'observation pour les infirmières, celle de stockage des antirétroviraux (ARV) et la salle des consultations médicales, etc. Puis, ils ont examiné les différents dossiers

des patients. Histoire d'évaluer la performance de la prise en charge des malades et leur suivi dans ce CTA.

Assistée des médecins des CTA de Lambaréné, Franceville et de Mouila venus en contribution pour l'amélioration de la gestion des patients atteints du VIH/Sida dans la Nyanga, la mission conjointe (OMS-PNLS) note que depuis 2008, le CTA de Tchibanga a enregistré 1 079 dossiers jusqu'à fin 2019. Mais qu'à ce jour, 503 de ces patients sont introuvables. "Alors même qu'un traitement antirétroviral doit être maintenu à vie afin de réduire, au maximum, la répllication du VIH dans la progression de la maladie, et pour être restauré par l'immunité. Cela dit, il faut donc maintenir la prise régulière de médicaments", a rappelé le Dr Raïssa Okouyi.

La directrice du PNLIS a ainsi recommandé au médecin chef du CTA de Tchibanga de mieux organiser la prise en charge des patients. Et d'intensifier la sensibilisation auprès d'eux pour éviter l'augmentation du nombre de décès enregistrés du VIH/Sida.

Chute d'un panneau publicitaire géant : attention danger !



Ce panneau constitue une menace.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil-Gabon

RECEMMENT, un panneau publicitaire géant, rongé par la rouille, n'a pas résisté aux vents violents qui soufflent sur Port-Gentil ces dernières semaines, en cette période de saison des pluies. L'enseigne, située au "Carrefour Port-gentillais", à l'entrée du quartier Chic (deuxième arrondissement), s'est adossée sur les édifices attenants.

Mues par l'appât du gain ou faute d'alternatives, quelques femmes y ont trouvé un moyen de s'abriter lors des intempéries.

La chute de ce panneau doit interpellé aussi bien ceux qui les fixent que les gestionnaires de la cité quant à la dangerosité que représentent ces ouvrages que l'on retrouve disséminés, ici et là, aux abords des voiries de la cité pétrolière, côtoyant parfois des habitations qui, souvent, empiètent sur le domaine public.

"Des spécialistes doivent contrôler la qualité de ces ouvrages depuis la fixation, puis s'assurer, chaque année, que le matériau n'est pas attaqué par la corrosion dans une ville aux vents marins", suggère un auxiliaire de commandement. Qui pense, qu'en cas de problème (destruction des biens ou mort d'homme), les gens vont se rejeter les torts. C'est pourquoi, soutient-il : "il vaut mieux prévenir que guérir".

Photo : Julie Nguimbi

Photo : Mihindou-Mihindou